

Asile: les regards se tournent vers le Conseil National

DIDIER ESTOPPEY, Date: Lundi, 09 mai @ 00:00:00

Sujet Suisse

DROITS HUMAINS - Alors que le National s'apprête à se saisir de la Loi sur l'asile, c'est au tour du Comité de l'ONU contre la torture de s'inquiéter du durcissement en cours. A droite, rares semblent pourtant les voix sensibles aux appels.

La Suisse va-t-elle finir par se faire clouer au pilori pour ses pratiques peu respectueuses des droits humains? Ses représentants se verront en tous les cas confrontés à un feu nourri de questions, ce lundi à Genève, dans le cadre de la 34e session du Comité contre la torture. Cet organe onusien doit en effet examiner les réponses de la Confédération aux questions qu'il a formulées sur l'application par la Suisse de la Convention contre la torture. «Une part croissante des remarques portent sur la politique d'asile de la Suisse», souligne Denise Graf, d'Amnesty international, qui participait vendredi à une réunion préparatoire.

Interpellé par différentes ONG sur une politique d'asile de plus en plus axée sur la dissuasion et les renvois, le comité s'inquiète notamment du projet de Loi sur l'usage de la contrainte, qui prévoit, entre autres, l'usage d'appareils à électrochocs. Mais nul doute que la révision en cours de la Loi sur l'asile contribuera elle aussi à alimenter largement les discussions.

A la hussarde

Entamée il y a un an par le Conseil national, cette révision a été modifiée en cours de partie, selon une procédure pour le moins inhabituelle, à l'instigation du conseiller fédéral Christoph Blocher. Le Conseil fédéral a accepté, l'été dernier, la plupart des propositions du chef de file de l'UDC. En mars dernier, c'était au tour du Conseil des Etats de se rallier à ce durcissement, en rajoutant même une louche: les sénateurs ont réintroduit les mesures que le conseiller fédéral s'était vu refuser par ses collègues (l'introduction dans la loi d'une «détention pour insoumission» et le retrait d'un statut d'admission humanitaire, voté par le National). Au total, si l'on suit les Etats, un requérant pourra être détenu jusqu'à deux ans en vue de son retour. Un net durcissement vise également les requérants se présentant sans papiers d'identité: l'entrée en matière leur sera refusée même s'il existe des «indices de persécution».

Quant au retrait de l'aide sociale à l'ensemble des requérants déboutés, et non plus seulement à ceux frappés d'une non-entrée en matière, le Conseil des Etats est allé jusqu'à prévoir la suppression de tout soutien, même le minimum d'urgence, aux requérants refusant de coopérer à leur retour. Une mesure que le Tribunal fédéral est venu, dès le lendemain, hasards du calendrier aidant, déclarer contraire à la Constitution.

Rouleau compresseur

Le National, qui reprendra le dossier en juin, n'avalisera probablement pas cette dernière mesure: Christoph Blocher a fini par annoncer que le Conseil fédéral était en train d'étudier une solution conforme à la Constitution. Mais, au-delà, les pronostics sont plutôt sombres: «La logique actuelle tient du rouleau compresseur, observe le conseiller national écologiste genevois Ueli Leuenberger. Malgré diverses études qui prouvent l'inefficacité des mesures envisagées, on veut faire une démonstration de force. Dans les couloirs, on déclare qu'il faut mettre sous toit ce durcissement avant les élections de 2007, afin d'éviter de nouveaux gains de l'UDC...»

Comme elle l'avait fait avant le vote des Etats, la société civile se mobilise pourtant pour chercher à limiter les dégâts: les parlementaires reçoivent un volumineux courrier les prévenant des conséquences humaines des mesures qu'ils pourraient voter. Amnesty international et l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés ont notamment demandé des entretiens avec les directions des Partis radical et démocrate-chrétien, annonce Denise Graf.

Intoxication générale

Le centre droite est en effet au coeur de toutes les interrogations : aux Etats, il avait voté comme un seul homme ou presque avec l'UDC. En sera-t-il de même au National? Des premières indications devraient tomber jeudi et vendredi: la Commission des institutions politiques du National examinera alors le projet de loi. A ce stade, seul le Parti libéral a appelé à un «retour à la raison». Mais il ne compte que quatre élus au National, dont le Vaudois Claude Ruey. Qui admet ne guère rencontrer de succès auprès de ses collègues des autres partis du centre droite: «On m'a dit que, en Suisse alémanique, ces questions ne posaient pas problème... Tout le monde se laisse intoxiquer par la propagande de l'UDC.» Pour Ueli Leuenberger, cette contamination a d'ailleurs largement franchi la Sarine. «Il n'est qu'à voir les positions défendues aux Etats par la radicale François Soudan. En regard de l'ouverture de Genève sur ces questions, ses votes et ses déclarations sont véritablement scandaleux!»

Cet article provient de Le Courrier
<http://www.lecourrier.ch/>

L'URL de cet article est :
<http://www.lecourrier.ch/modules.php?op=modload&name=NewsPaper&file=article&sid=39550>